

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 21 JANVIER 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	15	15 + 4 pouvoirs

Date de convocation 15 janvier 2025
Date de publication 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIE PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Pascale PETIT, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Bruno LORILLERE, Emmanuel PROVIN, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Jean-Pierre NANCEY donne pouvoir à Lucienne WOJTYNA, Régis RENARD donne pouvoir à Evelyne BOCQUET, Marie-José ROY-DECHANET donne pouvoir à Claudine BAUDIN ERARD, Karine VERVISCH donne pouvoir à Philippe BORDE.**

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

Objet : 05 : TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE

N° de délibération : 05_21012025

N°05 : TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE

Rapporteur : Madame Claudine ERARD

Considérant qu'il appartient à Monsieur le Maire de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, il est proposé d'actualiser le tableau des emplois de la Commune pour tenir compte de l'évolution des besoins.

Ainsi, il est prévu notamment l'ouverture de poste suivante :

- un poste d'adjoint technique à temps complet

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 18 décembre 2024,

Considérant l'avis favorable des commissions des Finances et ressources humaines, Urbanisme, habitat, sécurité et Jeunesse et affaires scolaires en date du 13 janvier 2025,

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ouverture de poste suivante à compter du 1^{er} février 2025 :

- un poste d'adjoint technique à temps complet
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

FI



..SIMONE...DEVAUX....., secrétaire de séance

Simone Devaux